



SAINT-MAURICE EN-GOURGOIS

BULLETIN MUNICIPAL | MARS 2018



P¹⁸₁₉

INAUGURATION SALLE DE SPORTS





Bernard BONNET

Maire de Saint-Maurice-en-Gourgois

02

03

**Bulletin Municipal de
Saint-Maurice-en-Gourgois
Parution Mars 2018 (année 2017)**

Réalisé par la Commission Communication
Crédit photo : Municipalité et Associations

Tirage : 950 ex
Dépot légal : 02 Mars 2018

Conception Impression :



CONTACT DE LA MAIRIE

6, rue du 19 Mars 1962
42240 Saint-Maurice-en-Gourgois

Tél. 04 77 50 30 12
Fax 04 77 50 38 18
accueil@saint-maurice-en-gourgois.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Madame, Monsieur,

Voici le bulletin municipal de l'année 2018 ; ce sera l'unique bulletin de l'année, mais il comporte plus de pages et se veut plus complet dans sa nouvelle version.

Dans le bulletin municipal de l'été 2016, j'avais débuté ma rubrique par des remarques sur l'incivilité. Près de deux ans se sont écoulés et les attitudes n'ont pas changées, que ce soit pour le stationnement ou pour les divers graffitis et destructions des biens communaux. J'avais alors écrit que si rien ne changeait, une création de poste de policier municipal serait envisagée. Cette question a été évoquée en Conseil Municipal mais cela pose un problème financier car nous essayons de faire un maximum d'économies. La solution intermédiaire consisterait à créer un emploi à mi-temps d'agent de sécurité de la voie publique qui pourrait notamment verbaliser le stationnement indélicat et participer à d'autres tâches municipales ; la réflexion est engagée...

Tout au long de l'année écoulée, l'actualité a été dense sur notre commune : notre population continue de croître mais à une allure plus modérée et ainsi plus compatible avec la gestion communale ; nous sommes aujourd'hui 1819 habitants.

Vous trouverez dans ce bulletin de nombreux articles sur les réalisations de 2017, année où a été effectué le transfert de notre commune à SAINT ETIENNE METROPOLE. Je vous avais adressé en juin dernier un courrier expliquant ces changements et chacun a pu en vérifier les applications au cours de l'année. Je tiens à apporter ici une précision concernant les Ordures Ménagères : vous avez pu constater le changement de procédure de la facturation qui consiste maintenant en l'application d'un taux de 8.25% sur la valeur locative de la propriété. Ce taux est relativement modéré ; des articles dans les journaux ont fait état d'un taux de plus de 11% pour certaines communes en Haute Loire...

Notre salle de sports a pris son rythme de croisière et le planning est déjà bien rempli : c'est un réel succès pour notre village.

La commune va maintenant lancer les projets d'investissements sur les deux années à venir : 2018 et 2019. Un investissement important est prévu avec l'aménagement du centre bourg qui se fera soit en fin d'année 2018, soit en 2019. Vous trouverez en pages intérieures le descriptif du projet ; son coût prévisionnel est estimé à près de 600 000€ HT. Les dossiers de subventions viennent d'être déposés et les réponses sont attendues au cours du 1^{er} semestre.

D'autres dossiers d'investissements sont envisagés :

- La réhabilitation de l'ancienne caserne place de la chapelle pour laquelle nous avons prévu de consacrer les 103000€ perçus suite à la dissolution de la communauté de communes de SAINT BONNET pour réaliser 2 salles de réunions qui pourront bénéficier entre autres aux associations de la commune.
- Le parking attenant devra être aménagé dans le cadre du programme de voirie 2018 avec SAINT ETIENNE METROPOLE.
- Nous prévoyons le changement de deux portails du cimetière, l'installation d'un portail de sécurité vers l'école route de PERIGNEUX (nous pourrions pour cela bénéficier d'une aide du département) et l'achat de divers matériels, notamment le changement du fourgon des services techniques qui a plus de 25 ans...
- L'emploi de désherbant est désormais interdit dans les collectivités et donc, dans le cadre de la charte ZERO PHYTO, nous allons acheter une désherbeuse à eau chaude avec l'aide des subventions de l'Agence de l'Eau, de la REGION et de SAINT ETIENNE METROPOLE.
- Notre commune bénéficiant d'un beau cadre naturel, nous allons déposer un dossier d'aide pour un balisage de chemins randonnée et trail et une reconnaissance de « village sport pleine nature ».

SOMMAIRE

Il s'agit là d'un programme d'investissements pour les deux années à venir qui sera réalisable grâce aux aides que nous sollicitons auprès de l'ÉTAT, de la RÉGION, du DÉPARTEMENT et de SAINT ETIENNE METROPOLE.

Pour la réalisation de l'ensemble de ces projets, nous ne prévoyons pas d'avoir recours à un nouvel emprunt. La commune financera sa part en autofinancement grâce à ses réserves, et s'appliquera à continuer une gestion rigoureuse du fonctionnement au quotidien.

Je souhaiterais également aborder un sujet sensible : le pont du PERTUISET. Les travaux sont nécessaires mais cela crée des désagréments, en particulier pour les entreprises. Cependant, il suffit de réfléchir à ce qui se passerait s'il devait être fermé complètement... Pour pallier aux inconvénients engendrés par ces travaux, nous avons sollicité le Conseil Départemental et Saint Etienne Métropole :

- Pour organiser les transports scolaires sur FIRMINY, ensemble nous avons essayé de trouver les meilleures solutions pour que les enfants puissent arriver en cours dans de bonnes conditions de sécurité et sans retards...
- Pour la période hivernale, le DÉPARTEMENT nous aide au déneigement de la route de GLAND et nous a dotés de barrières à neige supplémentaires.
- Un état des lieux a été fait sur cette voie et un bilan sera établi à la fin des travaux. Des installations vont être réalisées pour y ralentir la vitesse.

Je ne peux pas conclure mon propos sans parler du projet de MARPA qui avance grâce à des bénévoles très motivés et un travail d'équipe très enrichissant avec nos collègues des communes de CHAMBLES, PERIGNEUX et MALVALETTE. Vous trouverez un article sur ce projet dans les pages suivantes.

Voilà Mesdames et Messieurs le programme de l'équipe municipale jusqu'à la fin du mandat de mars 2020. Nous ferons le maximum pour mener à bien ces projets avec toujours à l'esprit de servir au mieux notre commune dans l'intérêt général.

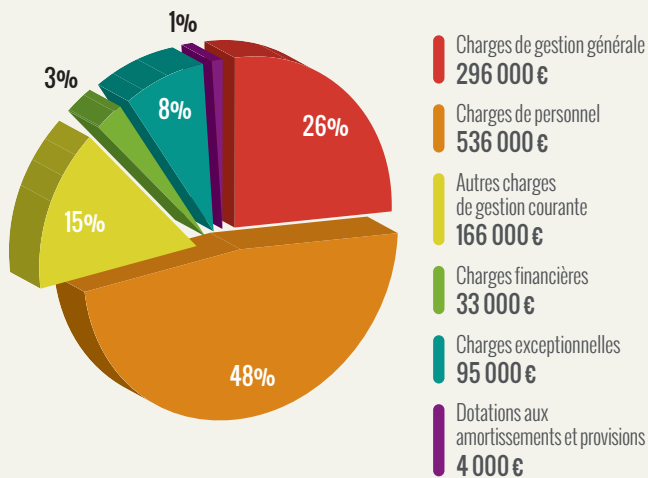
LE MAIRE



BUDGET	4
VŒUX DU MAIRE	5
VISITE DU SOUS PREFET	5
TRAVAUX 2017	6
MANIFESTATIONS DIVERSES	8
Gospel	8
Critérium du Dauphiné	8
Zéro pesticides et prix des maisons fleuries	8
Commémorations	9
Avancement du projet Marpa	10
CCAS	10
NOS ASSOCIATIONS	11
Forum des associations et loisirs	11
Club détente et loisirs	11
Chateau-le-Bois	12
Tonic Country	12
Culot Gargomançois	13
Fête patronale du 15 Août 2017	13
FEP Saint-Maurice	14
Sport Nature Gargomançois	14
Les Gabelous	15
Foot Saison 2017/2018	16
Volley	16
Académie d'Aikido	17
ACO	17
INAUGURATION SALLE DE SPORTS	18
Pompiers de Saint-Maurice-en-Gourgois	20
Marché de l'Avent	20
NOS JEUNES ONT DU TALENT	21
Oria et Mélina	21
L'équipe ACO	21
NOS ENFANTS	22
Noël à la crèche	22
Les centres de loisirs en 2017	22
Tri sélectif CM1 - CM2	23
Kermesse de l'école	23
Sou des écoles	24
Parents d'élèves	25
Rythmes scolaires	26
Nouveau relai assistante maternelle	26
INFOS PRATIQUES	27
La bibliothèque Municipale	27
Chenilles processionnaires	27
Newsletter	28
Assurance compteur d'eau	28
Communiqué de presse	28
Numérotation	29
THD	29
Réglementation de l'usage du feu	30
Lutte contre le bruit	31
Ville propre	31
Annuaire	31
Ventes de véhicules	32
État civil	33
Garde des pharmacies	34
Agenda	35

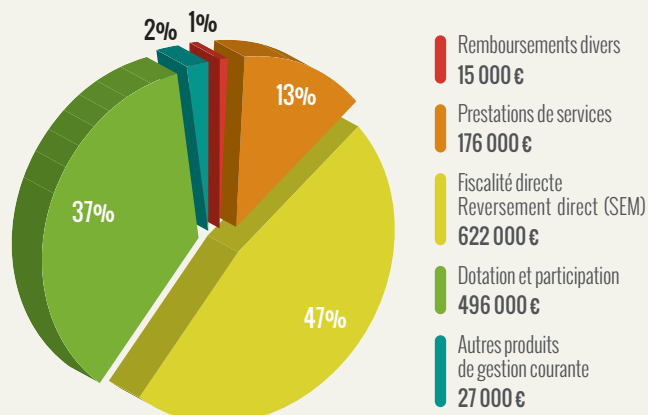
BUDGET RÉALISÉ 2017

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL ● 1 130 000 €

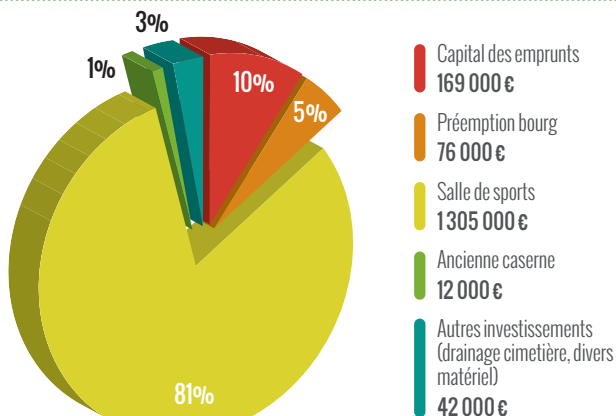
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL ● 1 336 000 €

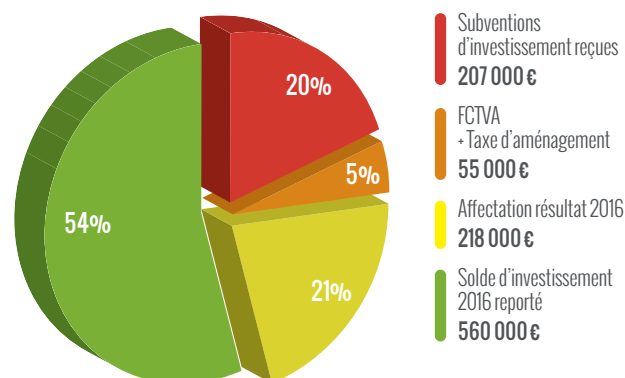
Excédent de fonctionnement : 206 000 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



TOTAL ● 1 604 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



TOTAL ● 1 040 000 €

L'équilibre en investissement est prévu par l'affectation du résultat de 2017 : 156 000 €
et les subventions à recevoir : 408 000 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les chiffres sont arrondis au millier.
- Le résultat de fonctionnement de l'année 2017 présente un excédent de 206 000 €. La comptabilité publique impose que l'excédent soit toujours supérieur au capital des emprunts.
- L'investissement voirie est assuré par Saint-Etienne-Métropole à hauteur de 60 000 € par an, somme déjà provisionnée annuellement par la commune.
- Le capital des emprunts va diminuer de 75 000 € en 2019 car nous avons bénéficié d'une avance de la caisse des dépôts à 0% sur le financement de la salle

des sports, remboursable en deux ans par le biais du reversement de la TVA.

- Le financement de la salle de sport a pu se faire sans avoir recours à des lignes de trésorerie. Par contre certaines subventions sont encore en attente de versement.
- Une réserve de fond a été constituée et servira à financer le projet d'aménagement du centre bourg sans avoir recours à des lignes de trésorerie ni à de nouveaux emprunts. Les subventions attendues sur ce projet viendront en atténuation mais sont souvent versées avec deux ans de décalage, nous avons donc privilégié l'autofinancement afin de sécuriser cette opération.

VŒUX DU MAIRE 2018

Cette année, les vœux ont eu lieu, pour la première fois, dans la toute nouvelle salle annexe à la salle de sports.

C'est en présence de nombreuses personnalités du monde politique, agricole, commercial et aussi associatif que Monsieur le Maire nous a fait une petite rétrospective de l'année 2017 qui venait de s'écouler et nous a présenté les nombreux chantiers prévus pour 2018, tout au moins du point de vue des études préliminaires.

Colette Ferrand, Conseillère Départementale, nous a encore parlé du pont du Pertuiset mais avec plus d'optimisme.

Mme Sylvie Bonnet, suppléante de Mr Dino Ciniéri, excusé pour raisons familiales, nous a confié son plaisir de revenir dans notre village qui respire la joie de vivre et le dynamisme.



RÉTROSPECTIVE 2017 VŒUX DU MAIRE

Le Maire et son Conseil Municipal avaient convié, pour la première fois suite à l'entrée de la commune dans la Communauté Urbaine de Saint Etienne Métropole, son Président, Monsieur Gaël Perdriau.

Le Maire a remercié tous les représentants des associations de Saint Maurice pour leur implication dans la vie active de la commune.

Colette Ferrand, Conseillère Départementale du canton de Saint Just-

Saint Rambert, a pris la parole pour évoquer notamment les travaux du pont du Pertuiset.

Gaël Perdriau, après nous avoir souhaité une bonne intégration à SEM, a expliqué l'importance des petites communes dans une grosse structure ; il a promis d'apporter de nouveaux services aux habitants de Saint Maurice, sans lui enlever son âme de village.



VISITE DU SOUS-PREFET

C'est le jeudi 14 décembre que Monsieur Rémi Récio, Sous-Préfet de Montbrison, nous a rendu visite en Mairie.

Si cette visite n'était pas protocolaire, elle n'en a pas moins été très constructive. Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints, lui a fait découvrir notre village en pleine expansion.

Monsieur le Sous-Préfet a été agréablement surpris du dynamisme de notre commune de 1800 habitants,

avec notamment son école qui compte 292 enfants répartis en 12 classes et une cantine en self-service, et il a été conquis par la découverte de la salle de sports et de sa salle annexe.

Monsieur le Sous-Préfet a bien compris que l'équipe municipale n'en resterait pas là et avait un autre grand projet : l'aménagement du centre bourg qui a retenu toute son attention.



TRAVAUX 2017

VÉGÉTALISATION AUTOUR DE LA SALLE DE SPORTS

Les travaux de la salle de sports seront vraiment terminés lorsque l'aménagement paysager est finalisé.

Les agents communaux ont réfléchi pendant de nombreux mois sur le choix des végétaux, les couleurs, les hauteurs...

Il faut un aménagement cohérent avec l'environnement, une belle diversité et prévoir également des aménagements qui nécessitent peu d'entretien.

Le choix s'est orienté vers des arbres du type Liquidambar et son feuillage rouge feu à l'automne, des Tulipiers (appelés aussi arbres à feuilles tête de chat) et des chênes rouges d'Amérique. Il s'agit de choisir de grands arbres qui absorbent le volume imposant du bâtiment.

Le choix s'est aussi orienté vers des plantes vivaces et des plantes couvre-sol pour la diversité puis limiter l'entretien, notamment le désherbage.

Pour faire ce travail, les employés communaux ont accueilli, le mercredi 15 novembre, une équipe de 18 apprentis du CFPPA/UFA de Montravail-Villars et leur formateur. Les apprentis en Brevet Professionnel travaux paysagers ont pu travailler le terrain, faire des plantations, tuteurer...

Ils ont également créé l'enrochement dans le talus et réalisé la plantation des haies vives. Les végétaux

ont reçu une fertilisation à base de compost.

Enfin, pour limiter le désherbage et favoriser la reprise des végétaux, nous bénéficions d'un stock de broyage de la Mairie du Chambon-Feugerolles qui est étalé au pied des végétaux.

Dès le mois de Mars, nous réaliserons l'engazonnement, ce qui finalisera l'aménagement global de la salle de sports.



06
07

BÂTIMENT DES MÉDECINS

Le bâtiment place Montvel a été rénové avec l'appui de la mairie qui a un droit de regard sur toute transformation ou rénovation, étant lié avec le bailleur social par un bail emphytéotique. Ce type de bail est un bail de très longue durée qui constitue un droit réel immobilier.

Le locataire (ici le bailleur social) se doit d'entretenir le bien immobilier et à la fin du bail, le propriétaire (ici la commune) récupère le bien avec toutes les améliorations qui y ont été faites, sans aucune indemnité.



PLATEAU TRAVERSANT

La D3 qui traverse Saint Maurice en Gourgois a été coupée en raison de travaux. Des quais de bus ont été aménagés pour faciliter l'accès aux transports pour les gens à mobilité réduite.

Les îlots centraux ont pour propriété d'obliger les véhicules à s'arrêter lors de la présence d'un car, pour une raison évidente de sécurité.



TRAVAUX PRÉVUS

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

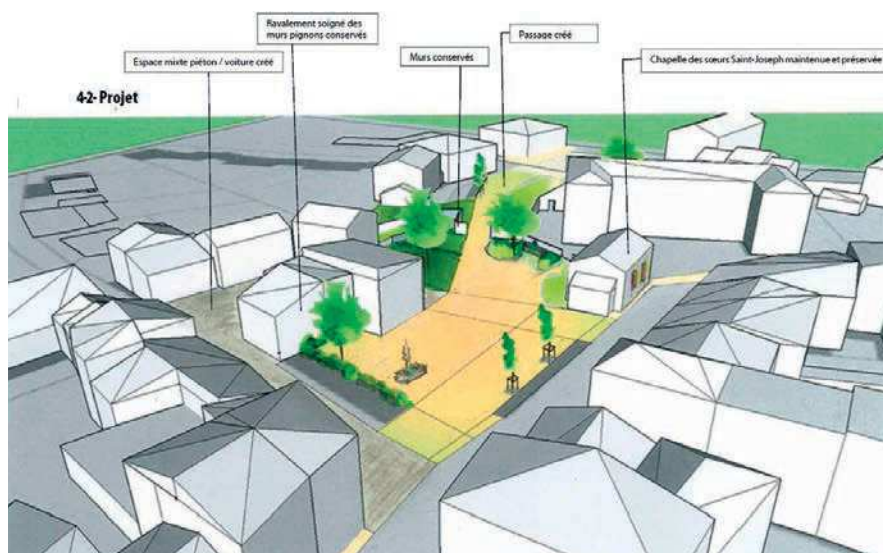
La commune est maintenant propriétaire d'un ensemble de bâtis dégradés dans son centre-bourg. Cet îlot est implanté en front de rue entre l'église, la boulangerie-pâtisserie et le secteur des équipements publics (écoles, mairie, micro crèche, salle des sports) ainsi que l'épicerie multi services.

La requalification de ce site permettra de créer une liaison douce et sécurisée pour les piétons entre ces deux secteurs, d'aménager une place de village et donc d'améliorer le cadre de vie.

Suite à l'étude réalisée par l'Agence d'urbanisme Epures, mission sou-

nue par Saint-Etienne Métropole, un avant-projet est en cours de rédaction ce qui nous permettra de demander des subventions à l'Etat, à la Région et au Conseil Départemental. Nous pourrions aussi avoir l'appui financier de Métropole par un fond de concours. Nous attendons avec impatience les réponses à ces multiples demandes d'aide financière que nous espérons positives.

Ce projet permettra au centre-bourg de « s'aérer » et de développer son dynamisme avec, entre autres, la création d'une place de marché, d'un cheminement piéton et d'un réaménagement du stationnement.



MANIFESTATIONS DIVERSES

GOSPEL

«Gospel for you family » est une chorale composée de chanteurs de Gospel professionnels (très sympathique de surcroît) qui sillonne la France et l'Europe depuis plus de 10 ans.

C'est grâce à notre adhésion au SIVO (Syndicat Intercommunal Vallée de l'Ondaine) depuis notre entrée dans Saint Etienne Métropole, que le concert de Gospel a pu avoir lieu en l'église de Saint Maurice en Octobre dernier.

Près de 300 personnes ont assisté à ce concert : 38% étaient des habitants de Saint Maurice et 28% des abonnés du SIVO. Certains spectateurs sont venus de Sorbiers, Saint Héand et même de Valprivas en Haute-Loire. Tous ont été conquis par la qualité du concert, avec des interprétations exceptionnelles.

L'équipe municipale réfléchit pour l'organisation d'un autre spectacle courant 2018, toujours avec le concours du SIVO.

08
09



CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ



C'est le dimanche 4 juin que Saint Maurice a vu sa population augmenter pour applaudir et encourager les cyclistes lors du passage du Dauphiné.

Les spectateurs se pressent le long de la route de Périgneux et au carrefour avec la route de Firminy, pour profiter de ces instants inoubliables et tellement rares dans notre commune.

ZERO PESTICIDE ET PRIX MAISONS FLEURIES

En préambule de la remise des prix pour le concours des maisons fleuries qui a eu lieu le samedi 4 mars 2017, la commune de Saint Maurice en Gourgois a signé la charte régionale « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », en collaboration avec la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) et le centre de formation de Montravel.

Ce dernier a été choisi par la commune pour son plan de désherbage, étape fondamentale pour réduire dans un premier temps puis supprimer l'usage de pesticides.

Le travail dans ce sens-là est engagé depuis plusieurs années sur notre commune. Aujourd'hui, nos agents n'utilisent plus de pesticides.

Il est important que la population prenne conscience qu'il faut changer de pratique afin de préserver la qualité de l'eau et de l'air, une vraie mesure de protection de la santé publique.

Plusieurs actions fortes sont menées sur notre commune pour compenser la suppression des pesticides :

- Engazonnement du cimetière : la dernière phase d'engazonnement a été réalisée cet automne.
- Plantation de plantes couvre sol limitant l'implantation des plantes indésirables
- Achat d'un désherbeur thermique...

Concernant la remise des prix du 4 mars dernier, Monsieur le Maire a remercié tous les participants qui tendent à rendre l'espace public de notre commune plus fleuri, plus attrayant. Un lot a été remis à de nombreux participants.

Une prochaine remise des prix pour les maisons fleuries aura lieu au printemps dans la salle annexe de la salle de sports et sera précédée de l'intervention d'un conférencier qui nous prodiguera quelques conseils sur « comment jardiner autrement » puis « quel secret pour faire un bon compost ».

Une invitation sera envoyée à chaque participant ; l'ensemble de la population sera également conviée à un temps de formation.



COMMÉMORATIONS



LIBERTÉ

De Paul Eluard

Liberté

Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable de neige
J'écris ton nom

Sur les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur les images dorées
Sur les armes de guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur
Sur l'étang soleil moisi
Sur le lac lune vivante
J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon
Sur les ailes des oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse ou fade
J'écris ton nom

14-18 FOLIE MEURTRIÈRE de Jacques Hubert Frougier

14-18

C'était la grande guerre
Ils ont vécu l'enfer
C'était la grande guerre
La folie meurtrière
Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil
Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front
Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au cœur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus
Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18

C'était la grande guerre
C'était la der des ders
Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière

